

SEMINAIRE SUR PARLEMENT MODERNE, OUVERTURE
A LA SOCIETE CIVILE ET SENSIBILISATION AU GENRE

**L'IMPORTANCE D'UNE REPRESENTATION EQUILIBREE
DU GENRE DANS LA VIE PUBLIQUE**
PAR
L'HONORABLE GENEVIEVE INAGOSI KASSONGO

- Mesdames et Messieurs
- Chers collègues députés

C'est encore un plaisir et un honneur pour moi d'échanger avec vous sur l'importance d'une représentativité équilibrée des Genres dans la vie publique, à l'occasion de ce Séminaire parlementaire.

En effet, le monde se trouve confronté à un problème de représentation équilibrée des hommes et des femmes dans la vie publique. Face au phénomène du plafond de verre, les femmes restent toujours sous représentées dans les positions de pouvoir et de direction.

Pour expliquer en partie ce phénomène, certains chercheurs mettent en avant le poids des stéréotypes et les us et coutumes en terme de genre. Ainsi le genre semble être une variable importante qui structure les organisations.

En considérant le rapport Femme / Homme, le GENRE consiste à analyser une situation en mettant en parallèle les rôles joués par les femmes et ceux joués par les hommes.

La représentation équilibrée des Genres dans la vie publique est d'une importance capitale, car elle est avant tout, une question de droit de l'Homme. C'est aussi une question de décence et d'équité, entendu comme le traitement impartial des personnes de toute appartenance sociale sans considération des critères catégoriels tels que le genre, la classe sociale, la race, les groupes ethniques, la religion, le handicap, etc.

Cette représentation sensible au genre conduit à l'épanouissement des personnes de deux sexes et contribue au vrai développement durable des Nations. Selon les statistiques démographiques, la Femme représente 51% de la population mondiale.

Les femmes assument 66 % du travail effectué dans le monde et produisent 50 % de la nourriture mais ne perçoivent que 10 % des revenus et possèdent seulement 1 % des biens fonciers.

Qu'il s'agisse d'améliorer l'éducation dans le monde en développement, de lutter contre le changement climatique à l'échelle de la planète ou de quasiment n'importe quel autre problème, renforcer leur pouvoir d'action constitue un élément essentiel de l'équation » Extrait du discours prononcé par Bill Clinton, ancien Président des États-Unis, devant la réunion annuelle de la Clinton Global Initiative (septembre 2009).

Le développement ne serait donc pas envisageable sans la pleine participation de la Femme à la gestion dans la gestion de la vie publique. Agir autrement signifierait que la majorité substantielle serait mise à l'écart. Le Président Nelson Mandela n'avait-il pas affirmé haut et fort contre toute forme d'apartheid, je cite : « Tout ce qui se fait pour nous sans nous est contre nous ».

Je me permets de vous sensibiliser en prenant la forme la plus forme la plus extrême de l'exclusion de la Femme dans la vie publique comme une nouvelle forme d'apartheid du 21^{ème} siècle.

Comme vous le savez, les femmes se heurtent souvent à la discrimination et à des inégalités tenaces par rapport aux hommes, et certaines d'entre elles connaissent une situation de discrimination et d'exclusion multiples en raison, par exemple, de leur statut matrimonial, de leur niveau d'éducation, de l'absence ou la non application des lois en faveur de la femme, etc.

Mesdames et Messieurs;
Distingués invités ;

Vu l'importance de la participation équilibrée du Genre dans la gestion de la vie publique, les Etats ont pris des engagements et des diverses mesures au niveau international, régional sous régional pour promouvoir l'égalité des sexes sur les continents et plus particulièrement en Afrique, notamment:

- la déclaration universelle des droits de l'homme du 10/12/1948;
- la Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF, 1979) a préconisé l'égalité de résultats plutôt que l'égalité des chances;
- Le processus d'examen de la plateforme de Beijing (1995, 2000, 2005, 2010) en matière d'égalité entre les hommes et les femmes;
- la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole relatif à la femme africaine, 2003);
- la politique de l'Union Africaine (UA) sur l'égalité des sexes (2003);
- de la Déclaration solennelle de l'UA sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004);
- le Protocole d'accord de la SADC sur le Genre et le Développement (2007); les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 110, 111 et 156) recommandent aux gouvernements la prise en compte des questions d'équité et d'égalité entre les sexes en milieux d'emplois;
- le Programme 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063....

Aussi, la Résolution 1325 adoptée le 31 Octobre 2000, par le Conseil de Sécurité des Nations Unies sur « les femmes, la paix et la sécurité » évoque-t-elle la nécessité d'accroître la participation des femmes, sur un pied d'égalité, dans le processus de prise de décision visant à promouvoir la paix et la sécurité, ainsi que dans la prévention, le règlement des conflits et dans les opérations de maintien de la paix, car **les femmes sont, à cet effet, reconnues pour leurs capacités et aptitudes naturelles à agir dans la discrétion pour l'apaisement de tensions entre belligérants et médiations.**

Mesdames et Messieurs;
Distingués invités ;

La prise en compte du Genre dans la vie publique est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leurs familles. L'égalité des sexes contribue de manière significative au développement économique et durable.

Pourtant des études récentes montrent que:

- l'augmentation des gains des femmes et de leur pouvoir de négociation se traduit par un investissement plus grand dans la scolarisation, la santé et l'alimentation des enfants, ce qui est source de croissance économique à long terme.
- En Inde, le PIB pourrait croître de 8 % si le rapport femmes/hommes parmi les travailleurs augmentait de 10 %;
- En Afrique, la progression de la production agricole totale pourrait atteindre jusqu'à 20 % si l'accès des femmes aux intrants agricoles était égal à celui des hommes;
- Les entreprises appartenant à des femmes ne représentent pas moins de 38 % de l'ensemble des petites entreprises enregistrées dans le monde entier. En Afrique, en Asie, en Europe orientale et en Amérique latine, leur nombre est en augmentation rapide, et cette évolution a un impact direct sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Source: United Kingdom Department for International Development (2010), Agenda 2010 - The turning point on poverty: background paper on gender.

Les femmes constituent une source puissante de développement. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011), si on donnait aux exploitations agricoles dirigées par des femmes un accès égal aux ressources (semences et engrais) le nombre de personnes en situation de faim chronique diminuerait de 100 millions au niveau mondial. Sur la même lignée, l'étude de Booz & Company (2012) a mis en évidence qu'une augmentation du taux d'emploi des femmes au niveau de celui des hommes aurait un impact positif direct sur le PIB de nombreux pays où les discriminations hommes/femmes sont les plus importantes. Ainsi, le PIB de l'Egypte augmenterait de 34%, des Emirats Arabes de 12%, de l'Afrique du Sud de 10% et du Japon de 9%.

Les femmes jouent un rôle moteur que se soit dans le domaine socioéconomique tant politique, la représentation équilibrée du genre dans la vie publique est indispensable à l'atteinte des Objectifs Durables de Développement

- Excellences!
- Mesdames et Messieurs;
- Distingués invités ;

Je voudrais également remercier son Excellence Monsieur Aubin MINAKU, président de l'Assemblée Nationale de mon pays, qui ne ménage aucun effort pour la prise en compte du Genre dans les textes légaux de la RDC.

- Mesdames et Messieurs;
- Distingués invités ;

Je voudrais également partager avec vous, la situation de mon pays, la République Démocratique du Congo, dans le cadre de la participation de la Femme à la vie publique: à titre illustratif:

- Généraux dans l'armée: Femme 5 Homme 120; 4% de Femmes;
- Colonel à l'armée : Femme 9 Homme 683; 1% de Femmes;
- Proportion de femmes députés nationales: Femme 52 Homme 448/10,4 des femmes;
- Proportion de femmes sénatrices: Femme 5 Homme 103/ 5 des femmes;
- Nombre de femmes gouverneurs: Femme 1 Homme 25/ 4% des femmes;
- Proportion des femmes députés provinciales: Femme 61 Homme 618/ 9 des femmes;
- Proportion des Femmes Secrétaires Généraux de l'Administration Publique: Femme 7 Homme 44/13, 7% de Femme;
- Nombre des femmes Ministres: Femme 6 Hommes 59/10,2% de Femme.

Comme vous l'aurez compris, la représentation du genre dans la vie publique est encore loin d'atteindre l'équilibre optimal. Ce processus nécessite une volonté politique qui, à mon avis, devrait se manifester à travers des dispositions réglementaires et légales contraignantes en faveur du genre. Il faudra aussi que les hommes comprennent l'impérieuse nécessité de la participation de la femme dans la vie publique comme une complémentarité et non comme une concurrence et s'engagent à s'y impliquer pour atteindre les résultats escomptés. Ces hommes genrés, je les appelle des champions dans le cadre de la campagne mondiale « He for She ».

Que vive la participation équilibrée des Genres dans la vie publique, que vive l'équité, je vous remercie

Fait au Cap Vert, ce 03/05/2018

Honorable Geneviève INAGOSI KASONGO